



Secteur ATLANTIQUE

Compte rendu de la réunion de bureau du 10 Mars 2022

Présents : Michel GALLOIS, Roland CONNIN, Jean-Yves GUERET, Gérard REIGNAULT, Christian FAURE, Raymond PAULIAT, Michel CHAMINADE, Michel ESCANDE, Christian MAGNE et Jean-Claude MARCILLAUD.

Excusés : Lucien HARDOUIN, Jackie CHAMPION, Yves PEYRESAUBES et François PIRONAUD.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 18/11/2021

Le projet envoyé avec l'ordre du jour est adopté sans aucune modification.

2. Point sur les effectifs

PSO : 35 cotisants et 3 membres d'honneur.

Tours : 16 cotisants et 4 membres d'honneur.

Limoges : 25 cotisants et 2 membres d'honneur.

Toulouse : 27 cotisants et 8 membres d'honneur.

Ouest : 84 cotisants et 22 membres d'honneur.

Le secteur Atlantique comprend 187 cotisants, 39 membres d'honneur soit un total de 226 membres.

3. Point sur les cotisations

Il reste 56 cotisations 2022 (et 3 pour 2021) à encaisser : 21 sur l'Ouest, 10 sur Toulouse, 5 sur Tours, 8 sur Limoges et 12 sur PSO. Chaque région envoie les rappels nécessaires.

4. Comptes 2021

Jean-Yves a adressé au trésorier national le bilan du secteur figurant en pièce jointe.

5. Point sur les prochaines sorties

M. et Mme Claude DUPONT représenteront l'Atlantique au banquet NE. Jean-Yves sollicitera Arnaud HUILLERY pour nous représenter à la sortie SE à Lyon.

Limoges prévoit une sortie en septembre.

Toulouse organise la sienne le 02/06 au musée du Sidobre en covoiturage. Raymond invitera les responsables NE et SE.

Christian n'a reçu que 13 inscriptions pour la sortie organisée par l'Ouest le 16/06. Michel et Roland souhaitent y participer. En fonction des résultats de la relance qui va être lancée auprès des participants habituels, cette sortie sera proposée sur Tours et PSO.

6. Evolution de l'Engagement d'Honneur

Son montant est fixé à 3 000 € versé au bénéficiaire indiqué par tout actif y ayant souscrit. Le trésorier national a provisionné la valeur de 4 EH (12 000 €) dans les comptes du GADT. Il reste environ 30 actifs. Le montant de la cotisation à l'EH étant fixé à 15 €, le renouvellement de ce fonds de solidarité, s'il devait être mobilisé, sera donc limité à environ 450 €. A l'unanimité, le bureau propose la solution suivante (s'il fallait faire jouer l'EH) :

- pour les 2 premiers décès, il est demandé aux actifs de verser les 15 € prévus.
- au troisième décès, les secteurs contribuent au prorata de leurs effectifs à la reconstitution de l'EH en complément du versement des actifs.

La probabilité d'une telle situation est infime mais il vaut mieux prévoir sa gestion plutôt que de statuer dans l'urgence.

7. Avenir des Congrès Nationaux

Patrick VALENTIN a enregistré 84 inscriptions pour le Congrès de Besançon. Nous sommes à la limite de l'équilibre économique.

Le bureau estime qu'il faut maintenir la formule sur 3 nuits. Certains participants habituels seraient découragés par la longueur de leur voyage d'approche si on passait à 2 nuits.

8. Prochaine réunion

Elle est fixée au jeudi 24 novembre 2022 à Bordeaux. Le RdV est fixé à 11h. et Jean-Yves se chargera de l'intendance.

Le secrétaire de séance,

Christian FAURE